

ACCUEIL DES CLIENTS AU cabinet RATHEAUX A PARTIR DU 11 MAI



Nous avons le plaisir de vous informer qu'à compter du 11 mai prochain, nous pourrons vous accueillir à nouveau dans nos locaux.

Bien entendu, nous avons mis en place pour votre sécurité des mesures en vue de limiter les risques de propagation du Covid-19 :

- L'accueil ne se fera que sur rendez-vous pris par appel téléphonique ou e-mail avec l'associé ou le professionnel concerné au plus tard un jour ouvré avant la réunion en précisant le nombre et l'identité des personnes venant au rendez-vous.
- Il est demandé de respecter l'horaire prévu afin d'avoir accès immédiatement à la salle de réunion réservée, sans patienter en salle d'attente.
- Chaque salle de réunion dédiée à un rendez-vous ne recevra qu'un nombre limité de participants, afin de respecter une distance d'au moins un mètre entre chaque personne et permettre une désinfection des objets en contact entre chaque rendez-vous.
- Il est recommandé que chaque participant (client et professionnel) porte, en entrant dans nos locaux et dans la salle de réunion, un masque anatomique couvrant le bas du visage. Les personnes de notre cabinet assistant à cette réunion porteront un masque de protection.
- Le client devra utiliser une solution hydroalcoolique mise à sa disposition par le cabinet avant et après le rendez-vous. Un distributeur est présent à côté des ascenseurs et dans chaque salle de réunion.
- Les gestes barrières seront appliqués, notamment en respectant une distance d'au moins un mètre lors de vos déplacements dans nos locaux et en se désinfectant immédiatement les mains en cas d'échange de documents papier. Il sera privilégié l'envoi des documents, avant ou après la réunion, sous format électronique.
- En cas de besoin, nous pouvons organiser une visio conférence ou une signature électronique.